

Mode de fonctionnement Saison 2016-2017
Circuit Demers Bicyclettes et Skis de fond
Skibec Nordique

Sous la responsabilité de la commission de ski nordique **Skibec**, le **Circuit Demers Bicyclettes et Skis de fond** est le circuit régional de compétition en ski de fond pour les régions de Chaudière-Appalaches et de la Capitale Nationale..

1. Courses

Le circuit présente un calendrier de 6 courses de styles classique et libre. Les sprints style libre du club Rouge et Or viennent s'ajouter au circuit. Autre que cette course, le nombre de courses dans chaque style est alterné chaque saison, 3 libres et 2 classiques une année, 2 libres et 3 classiques l'année suivante. Les courses sont organisées par les clubs régionaux :

- Club Swix-Fisher Du Moulin Lac Beauport,
- Léviski La Balade,
- Hus-Ski,
- Castor-Kanik
- Club Nordique Mont Saint-Anne.

2. Éligibilité

Toutes les courses du circuit sont sanctionnées par Ski de fond Québec. Elles sont ouvertes aux compétiteurs de tout âge, de tout calibre, provenant de toute région. Les compétiteurs doivent détenir une licence de Ski de fond Québec. Des licences d'un jour sont disponibles sur place lors des compétitions.

Catégories compétitives

Pour 2016-2017, le circuit **Demers Bicyclettes et Skis de fond** applique le modèle de compétition de Ski de Fond Canada. Le tableau ci-dessous présente les catégories.

| Catégorie Fille | Année de Naissance | Catégorie Garçon | Année de Naissance |
|-------------------------|--------------------|--------------------------|--------------------|
| Atome fille | 2008 – 2011 | Atome garçon | 2008 – 2011 |
| AF1 | 2010 – (2011) | AG1 | 2010 – (2011) |
| AF2 | 2009 | AG2 | 2009 |
| AF3 | 2008 | AG3 | 2008 |
| Pee wee fille | 2005 – 2007 | Pee wee garçon | 2005 – 2007 |
| PF1 | 2006- 2007 | PG1 | 2006- 2007 |
| PF2 | 2005 | PG2 | 2005 |
| Midget fille | 2003 – 2004 | Midget garçon | 2003 – 2004 |
| MF1 | 2004 | MG1 | 2004 |
| MF2 | 2003 | MG2 | 2003 |
| Juvenile fille | 2000 – 2002 | Juvenile garçon | 2001 – 2002 |
| JVF1 | 2002 | JVG1 | 2002 |
| JVF2 | 2001 | JVG2 | 2001 |
| Junior (B) fille | 1999 – 2000 | Junior (B) garçon | 1999 – 2000 |
| JBF1 | 2000 | JBH1 | 2000 |
| JBF2 | 1999 | JBH2 | 1999 |
| Junior (A) femme | 1997– 1998 | Junior (A) homme | 1997 – 1998 |
| JAF1 | 1998 | JAH1 | 1998 |
| JAF2 | 1997 | JAH2 | 1997 |
| Senior dame | 1986 – 1996 | Senior homme | 1986- 1996 |
| Senior U23 F | 20 à 22 ans | Senior U23 H | 20 à 22 ans |

| | | | |
|--------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| Senior F | 23 à 30 ans | Senior H | 23 à 30 ans |
| Maître dame | 1985 et avant | Maître homme | 1985 et avant |
| Maître F 1 | 31 à 40 ans | Maître H 1 | 31 à 40 ans |
| Maître F 2 | 41 à 50 ans | Maître H 2 | 41 à 50 ans |
| Maître F 3 | 51 à 60 ans | Maître H 3 | 51 à 60 ans |
| Maître F 4 | 61 à 70 ans | Maître H 4 | 61 à 70 ans |
| Maître F 5 | 71 ans et + | Maître H 5 | 71 ans et + |

Consulter le document [modèle de compétition](#) pour plus d'info.

Catégorie participative :

Elle a été ajoutée afin d'initier les adultes à la compétition. Elle doit se retrouver sur l'avis de course. Elle ne compte pas au cumulatif.

Pour ce qui est des Jack-Rabbit, les clubs se réservent le droit de monter une course pour ces jeunes. Cette dernière n'est pas obligatoire pour le circuit. Elle peut être montée selon l'imagination du club.

3. Frais d'inscription

Les frais d'inscription aux courses sont de :

- 14.00\$ pour les catégories d'Atome à Junior;
- 21.00\$ pour les catégories Senior à Maître et paranordique.

S'ajoutent à ces montants les frais d'utilisation du système Zone4, soit de 2\$ pour les Atome à Junior et de 3\$ pour les seniors et plus ainsi que le paranordique.

S'ajoutent, au besoin, les frais de licence d'un jour et des frais pour chaque inscription en retard déterminés par le club organisateur (voir point 5).

4. Inscriptions et remise des dossards

Les inscriptions sont acceptées jusqu'à **21 h** le jeudi précédant la course. Les inscriptions se font suivant les modalités indiquées sur l'avis de course envoyé à chaque club et affiché sur le site de Skibec (www.skibec.ca). Passé ce délai, des frais supplémentaires peuvent être exigés.

Aucune inscription n'est acceptée le matin même de la course.

Pour tous les membres des clubs du circuit possédant leurs licences SFQ, les dossards sont remis en lots à une seule personne responsable pour chaque club. Le montant total correspondant aux inscriptions reçues d'un club doit être payé par chèque le matin de la course au club hôte et ce peu importe si les athlètes sont présents ou pas.

Tous les participants indépendants doivent payer leur inscription en ligne sur zone4.ca par carte de crédit. Ils pourront récupérer leur dossard le matin de la course selon les modalités indiquées dans l'avis de course.

5. Les départs

Lors des courses avec départs individuels, l'ordre des départs est déterminé par tirage au sort et la liste est affichée dans l'heure précédant la course.

Lors des départs de masse, les compétiteurs sont placés sur les premières lignes en fonction de leurs rangs au cumulatif de la saison en cours. Les compétiteurs non inscrits au cumulatif sont placés aléatoirement sur les lignes suivantes.

6. Protêts

6.1

Un versement de 25 \$ sera exigé pour chaque **protêt** logé. Le montant sera conservé par le comité organisateur advenant le rejet du protêt.

6.2

Un protêt peut être soumis seulement par un entraîneur de club s'il croit qu'un (361.3) compétiteur, un entraîneur, un organisateur, un officiel ou même un spectateur a enfreint un des règlements qui régissent la compétition. Il remet son protêt signé au secrétariat qui réunira le jury de la compétition par la suite. L'entraîneur peut déposer son protêt jusqu'à 30 minutes après

l'affichage des résultats non officiels de chaque catégorie. Le jury doit rendre une décision au plus tard une heure après la fin des compétitions de la journée. (Règlement 361.3 de SFC)

6.3

En cas de divergence ou de litige persistant concernant les présentes règles, c'est [le règlement de Ski de Fond Canada](#) qui prévaudra et le jury tranchera le débat.

7. **Jury de compétition**

7.1

Le jury de compétition comprend :

- le délégué technique;
- le directeur de course;
- le responsable du circuit Demers Bicyclettes et Skis de fond

7.2

Le jury de compétition doit vérifier si l'épreuve est organisée conformément aux règlements et selon l'intérêt des compétiteurs.

7.3

Les devoirs du jury de compétition sont explicités dans le document de règlements, novembre 2009, de Ski de fond Canada.

7.4

Le procès-verbal des réunions du jury doit être dressé par le secrétaire de la réunion et revu par le DT. Un gabarit de document est disponible sur le site Web de ski de fond Québec.

7.5

Si les prévisions de températures se dirigent au-dessous de -15C pour la course, le jury doivent avant le vendredi matin inverser l'ordre départ, soit en commençant par les maîtres et en finissant par les atomes.

8. Remise des prix de présence

Le tirage des prix de présence doit se faire avant le premier départ. Une liste devra être affichée afin que les personnes gagnantes puissent ramasser leur prix en tout temps. Ceci est pour éviter que cela soit toujours les mêmes qui gagnent et pour donner la chance à ceux qui ne restent pas jusqu'à la fin de gagner un prix.

9. Médailles et rubans

Il y aura remise de médailles pour les trois premiers et de rubans pour les positions 4 et 5 de chaque catégorie. Les rubans sont remis aux catégories Atome à Juvénile.

En cas d'absence d'un récipiendaire, la médaille ou le ruban sera remis à un représentant du club.

10. Classement cumulatif

Le Circuit **Demers Bicyclettes et Skis de fond** étant le circuit de compétition des régions de Québec et Chaudière-Appalaches, seuls les résidants de ces deux régions incluant les indépendants, et les non résidants qui sont membres d'un des clubs du circuit participent au classement cumulatif. Les résultats des compétiteurs provenant de l'extérieur de ces régions et qui ne sont pas membres d'un club du circuit ne sont pas considérés lors du calcul des pointages.

Les pointages sont exprimés en pourcentages et calculés de la façon suivante pour chaque catégorie:

$$\frac{\text{Temps du premier athlète éligible au cumulatif}}{\text{Temps de chaque athlète}} \times 100$$

Le résultat de fin de saison est obtenu en additionnant, pour chaque athlète, les 4 meilleurs résultats sur 6 (3 meilleures sur 5 s'il devait y avoir une annulation de course). Pour la catégorie Atome, Juvéniles et Junior, les 3 meilleurs résultats (ou 2 si annulation d'une course), serviront à calculer le résultat final.

Les 3 premiers de ces mêmes catégories recevront une plaque commémorative ou l'équivalent.

Tout compétiteur devra avoir complété au moins 3 courses (2 pour la catégorie Atome, Juvénile et Junior) pour être éligible à un trophée ou une plaque.

11. Coupe Demers Bicyclettes et Ski de fond

Un classement cumulatif par club est établi en additionnant les points inscrits au cumulatif individuel. Pour chacune des courses, on tiendra compte des vingt meilleurs pointeurs parmi les catégories atome à juvénile, soit

- 10 meilleures filles
- 10 meilleurs garçons.

Si l'égalité persiste, on ajoutera deux coureurs supplémentaires (1 F / 1 H) au groupe des vingt coureurs. Et ainsi de suite, si nécessaire.

En fin de saison, le club ayant obtenu le plus grand nombre de points est déclaré « Club Champion » et se mérite la Coupe Demers Bicyclettes et Ski de fond.

12. Sélection pour les Jeux du Québec

Les Jeux du Québec ont lieu tous les 2 ans, lors des années impaires. En ski de fond, depuis la saison 2008-2009, seules les catégories midget et juvénile y participent.

Deux courses du calendrier servent de finales régionales des Jeux du Québec. Une finale est tenue dans chacune des deux régions (Capitale Nationale, Chaudière-Appalaches), l'une en style classique et l'autre en style libre.

Trois garçons et trois filles de chaque région y seront sélectionnés dans chacune des catégories admissibles en fonction de leurs résultats cumulatifs des finales régionales.

Les jeunes doivent courir selon les âges déterminés pour la finale provinciale des Jeux du Québec.

Capitale Nationale:

2 garçons et 2 filles 2002

2 garçons et 2 filles 2003

2 garçons et 2 filles 2004

Chaudière-Appalaches:

2 garçons et 2 filles 2002

2 garçons et 2 filles 2003

2 garçons et 2 filles 2004

Il peut avoir sur-classement seulement dans le cas que la catégorie serait absente d'athlète.

En plus des médailles du Circuit Demers Bicyclettes et Ski de fond, des médailles des Jeux du Québec sont décernées aux trois premiers de chaque région dans les catégories Atome à Juvénile, garçons et filles.

Pour pouvoir présenter une délégation aux Jeux du Québec, chaque région doit avoir tenu une finale régionale l'année précédente. Ainsi, il y a des finales régionales même les années où il n'y a pas de Jeux du Québec.